



COMMUNIQUE

Mardi 9 juin 2009, la CGT SGPEN Ac organisait une table ronde sur l'évaluation dans l'Education nationale dans les locaux de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance, ouverts aux personnels du ministère.

Des pressions inadmissibles ont eu lieu, nationalement et localement, pour faire obstacle à la tenue de cette table ronde et à la venue des intervenants sous le prétexte fallacieux de conditions de réservation de salle. La Direction des personnels enseignants a pesé de tout son poids dans cette entreprise d'entrave aux droits syndicaux et à l'exercice de la démocratie, le cabinet de Xavier DARCOS donnant finalement très tardivement son accord.

Ainsi, cette réunion, à laquelle participaient des syndicalistes CGT de l'Insee, de la DEPP, de l'AC, des enseignants, s'est finalement tenue, animée par le responsable des Cahiers pédagogiques. Plusieurs syndicalistes CGT se sont vus rappeler leur « *obligation de réserve* » et l'obligation de ne pas communiquer à la presse sur les attendus de cette journée.

L'UGFF et la FERC, l'UNSGPEN, le SGPEN Ac, la CGT Educ'action dénoncent ces tentatives d'intimidation à l'égard des représentants syndicaux CGT, attachés à faire vivre l'échange et la réflexion entre les personnels concernés par l'élaboration et la mise en œuvre des processus d'évaluation du système éducatif.

Elles demandent au Ministre de l'Education nationale de rappeler le droit et de garantir le respect de l'intégralité des droits syndicaux consignés dans le statut général.

Elles seront d'ailleurs particulièrement vigilantes et porteront une attention soutenue à la nature des relations que l'administration entretiendra avec les syndicalistes et les personnels dans l'exercice de leurs mandats et droits syndicaux.

Montreuil, le 16 juin 2009